

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	<h1>N°18</h1>
	INTITULE DU POSTE	Conseiller Pédagogique exerçant en circonscription Circonscription de Saint Rémy de Provence
	PLACE DU POSTE	Le poste, est placé sous la responsabilité de l'IEN de circonscription, Avenue Herriot, 13210 Saint Rémy de Provence.
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	Circulaire n°2015-114 du 21-7-2015 : Missions des conseillers pédagogiques du premier degré. Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEN.
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer un rôle d'aide et de conseil auprès des enseignants (formation continue) - Intervenir dans les classes et dispositifs (dédoublément, co-intervention) - Accompagner les débutants (FSTG, T1, T2, T3). - Suivre des constellations dans le cadre du plan mathématique (RMC) - Assurer le suivi administratif et pédagogique des dossiers en EPS et arts et culture - Assurer le Lien école-collège sur 2 secteurs « collège » - Suivre administrativement et pédagogiquement des dossiers de sorties scolaires avec nuitées (lien avec PASSAN) - Participer au contrôle de l'instruction dans la famille
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les réussites pédagogiques qui luttent contre la grande difficulté scolaire et contribuer à leur diffusion - Dynamiser les pratiques de projet et les partenariats - Participer activement à la formation de tous les enseignants, durant les animations pédagogiques de circonscription et les stages de formation continue, mais aussi lors de suivis individualisés - Apporter son concours au suivi des projets des écoles relevant de la circonscription - Animer divers groupes de travail, en fonction des priorités découlant des besoins de la circonscription, mais aussi en fonction des dynamiques départementales et académiques ; produire des outils.
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Aimer travailler en équipe, - Etre organisé, méthodique, toujours curieux quant aux innovations pédagogiques et techniques, - Avoir le sens du contact, - Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions - Avoir un excellent positionnement institutionnel - Avoir de la rigueur dans le respect des procédures administratives : Intervenants extérieurs, EPS, voyages scolaires - Avoir des compétences relationnelles (représentation de l'institution auprès des différents partenaires)
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	- Etre titulaire du CAFIPEMF
	NOMINATION	Affectation à titre provisoire, puis à titre définitif l'année suivante sur avis de l'IEN de la circonscription. L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction.
	REGIME HORAIRE	Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent en envoyant CV et lettre de motivation par courriel à ce.iena13@ac-aix-marseille.fr (copie courriel ce.0133001s@ac-aix-marseille.fr) avant le 14/03/2021.
	MODALITES DE RECRUTEMENT	Entretien devant une commission de recrutement.
	CONTACT	IEN de circonscription, ce.0133001s@ac-aix-marseille.fr